

Rapport sur le jury d'attribution des PEDR 2005 MSTP – DSPT 9 – STIC

Constitution du jury :

Le jury était constitué de 45 experts appartenant aux sections 27 (19 experts), 61 (13 experts) et 63 (13 experts), choisis de façon à recouvrir thématiquement l'intégralité du domaine des STIC, et issus d'universités réparties géographiquement dans toute la France. Ils étaient assistés techniquement par les membres de la DS9.

Nous avons reçu 904 dossiers répartis de la manière suivante : 394 en 27^{ème}, 243 en 61^{ème} et 267 en 63^{ème}.
(en 2004 : il y avait 905 dossiers dont 381 en 27^{ème}, 250 en 61^{ème} et 274 en 63^{ème})

A chaque site géographique nous avons affecté un couple d'experts complémentaires dans leur domaine d'expertise et d'appartenances géographiques différentes (et n'appartenant pas au site expertisé) ceci afin de favoriser un interclassement des dossiers d'un même lieu.

Chaque expert a rempli une fiche d'évaluation pour chaque dossier. Chaque dossier a donc reçu deux évaluations.

Fonctionnement du jury :

Le jury s'est réuni les 12 et 13 juillet 2005 dans les locaux du Ministère de la Recherche à Paris.

Le jury a travaillé ces deux journées en trois groupes, un par section, chaque groupe étant piloté par un président et assisté techniquement par un membre de la direction scientifique.

Il a été procédé avec soin à un nouvel examen de tous les dossiers répartis par sites. En fin de seconde journée les présidents de jury des trois sections et des membres de la direction scientifique se sont réunis et ont abouti à un classement des candidats en trois catégories : A (38 %), B (14 %) et C (48%). Les candidats classés B ont ensuite été interclassés entre les trois sections, avec une pondération dirigée par les pressions respectives de chacune des sections.

Aux critères classiques d'attribution des PEDR, qui ont été considérés en premier lieu et avec une extrême rigueur (encadrement doctoral, activité de publication, rayonnement, responsabilités scientifiques, ... évalués sur les quatre dernières années), s'est ajoutée, comme en 2004, la considération positive de la différence usuelle entre un dossier de maître de conférences et un dossier de professeur, en particulier en ce qui concerne l'encadrement.

Résultats définitifs

Les résultats comptables (les trois sections confondues) sont les suivants :

2005	candidats	hommes	femmes	MCF	MCF(H)	MCF (F)	PR	PR (H)	PR (F)
Total candidats	904	747	157	572	464	108	332	283	49
%		82,6%	17,4%	63,3%	51,3%	11,9%	36,7%	31,3%	5,4%
retenus	423	357	66	230	190	40	194	167	26
% / total retenus		84,4%	15,6%	54,4%	44,9%	9,5%	45,9%	39,5%	6,1%
% de retenus/ candidats	46,8%	47,8%	42,0%	40,2%	40,9%	37,0%	58,4%	59,0%	53,1%

En rappel voici les résultats du concours de l'année passée :

Résultats 2004

2004	candidats	hommes	femmes	MCF	MCF (H)	MCF (F)	PR	PR (H)	PR (F)
Total candidats	905	754	151	592	478	114	313	276	37
%		83,31%	16,69%	65,41%			34,59%		
Retenus	425	362	63	232	195	37	194	167	26
% /total retenus		85,18%	14,82%	54,59%	45,88%	8,71%	45,65%	39,29%	6,12%
% de retenus/candidats	46,96%	48%	42%	39,2%	40,8%	32,5%	62%	60,5%	70%

Remarques sur les résultats 2005 :

Les 904 candidatures représentent environ 15% du corps des enseignants chercheurs des sections considérées. Parmi les candidats dont le rang est inférieur à la barre de 47 %, le classement final comporte 54% de maîtres de conférences et 46% de professeurs alors que la population initiale des candidats est composée de 63% de maîtres de conférences et de 37% de professeurs.

Par ailleurs, la probabilité d'être dans la zone d'acceptation pour une femme est de 0.42, alors qu'elle est de 0.48 pour un homme.

Enfin de nombreux dossiers très honorables sont en dessous de la barre d'acceptation de 47%, y compris des dossiers de « sortants » qui pourtant n'avaient en rien démérité !

Le tableau ci-dessous montre la répartition des candidats en 2005, titulaires de la PEDR, qui n'ont pas eu leur prime renouvelée :

	candidats	MCF	PR2C	PR1, PRCE
Total candidats	904	572	196	136
candidats sortants	278	85	93	100
sortants non retenus	77	25	30	22

Autres statistiques faites par section CNU

Les pourcentages indiqués sont calculés par rapport à la population de référence. Par exemple en 27^{ème} section, 39,13 % des 184 Maîtres de Conférence Hommes qui étaient candidats ont été retenus.

Ces tableaux illustrent en particulier la stabilité des résultats par rapport aux différentes sections du CNU.

Pour la section 27 du CNU :

	candidats	Hommes	Femmes	MCF	MCF Hommes	MCF Femmes	PR2C	PR2C Hommes	PR2C Femmes	PR1 et PREX	PR1 Hommes	PR1 Femmes
Total candidats	394	310	84	237	185	52	80	66	14	77	59	18
% total candidats		78,7%	21,3%	60,2%	47,0%	13,2%	20,3%	16,8%	3,6%	19,5%	15,0%	4,6%
retenus	184	144	40	86	66	20	40	34	6	58	44	14
% total retenus		78,3%	21,7%	46,7%	35,9%	10,9%	21,7%	18,5%	3,3%	31,5%	23,9%	7,6%

% retenus /candidats	47%	46%	48%	36%	36%	38%	50%	52%	43%	75%	75%	78%
-----------------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------

Pour la section 61 du CNU :

	candidats	Hommes	Femmes	MCF	MCF Hommes	MCF Femmes	PR2C	PR2C Hommes	PR2C Femmes	PR1 et PREX	PR1 Hommes	PR1 Femmes
Total candidats	243	201	42	163	129	34	55	50	5	25	22	3
% total candidats		82,7%	17,3%	67,1%	53,1%	14,0%	22,6%	20,6%	2,1%	10,3%	9,1%	1,2%
retenus	114	97	17	65	52	13	30	29	1	19	16	3
% retenus		85,1%	14,9%	57,0%	45,6%	11,4%	26,3%	25,4%	0,9%	16,7%	14,0%	2,6%

% retenus/candidats	47%	48%	40%	40%	40%	38%	55%	58%	20%	76%	73%	100%
----------------------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	------------	-------------

Pour la section 63 du CNU :

	candidats	Hommes	Femmes	MCF	MCF Hommes	MCF Femmes	PR2C	PR2C Hommes	PR2C Femmes	PR1 et PREX	PR1 Hommes	PR1 Femmes
Total candidats	267	236	31	172	150	22	61	56	5	34	30	4
% total candidats		88,4%	11,6%	64,4%	56,2%	8,2%	22,8%	21,0%	1,9%	12,7%	11,2%	1,5%
retenus	125	116	9	79	72	7	30	29	1	16	15	1
% total retenus		92,8%	7,2%	63,2%	57,6%	5,6%	24,0%	23,2%	0,8%	12,8%	12,0%	0,8%

% retenus /candidats	47%	49%	29%	46%	48%	32%	49%	52%	20%	47%	50%	25%
---------------------------------	------------	-----	-----	------------	-----	-----	------------	-----	-----	------------	-----	-----